

Commune de SCHAERBEEK
Urbanisme et Environnement
Place Colignon
B – 1030 BRUXELLES

V/réf. : 2014/325=237/098
N/réf. : GM/KD/SBK-2.297/s.574
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : SCHAERBEEK. Rue Royale-Sainte-Marie. 98. Pose d'enseignes.
Demande de permis d'urbanisme – Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 10 juillet 2015, en référence, reçue le 16 juillet, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 19 août 2015.

La demande concerne un bureau de poste situé au rez-de-chaussée d'un immeuble compris dans la zone de protection de l'Hôtel communal de Schaerbeek. Elle vise à poser deux enseignes lumineuses perpendiculaires, une enseigne parallèle de type bandeau ainsi que six vinyles sur les vitres.

Après analyse du dossier, la CRMS demande de veiller au respect strict du RRU.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à : S.P.R.B. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ; S.P.R.B. – D.U. : Mme V. Henry.